

**Bureau de la Commission médicale  
d'établissement (CME)  
de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)**

Réunion du mercredi 30 janvier 2013

### **Actualités de la CME**

- Au directoire du 29 janvier, le P<sup>r</sup> Thierry BÉGUÉ a présenté les recommandations de son groupe de travail sur la participation des professionnels libéraux aux activités de l'AP-HP, sur la base du tarif opposable et du versement d'une redevance. Chaque demande de contrat sera établie suivant un dossier-type en cours d'élaboration. Elle sera instruite par la sous-commission *Temps et effectifs médicaux*, de manière à fonder l'avis que le président de la CME rendra au directoire et à la directrice générale. La synthèse sur la chirurgie orthopédique, élaborée par la DMA (D<sup>r</sup> Sophie COHEN), sera présentée à la CME du 12 mars.
- Deux événements indésirables graves (ÉIG) mortels sont récemment survenus à l'hôpital Sainte-Périne et dans le GH *hôpitaux universitaires Paris-Val de Seine*. Lors de la CME du 12 mars, le P<sup>r</sup> Christian RICHARD fera le point sur le repérage et l'analyse de ces accidents. Il ne doit y avoir ni confusion, ni compétition entre la CME (pour qui le législateur a défini une responsabilité en la matière) et la procédure du CORRUSS (centre opérationnel de réception et de régulation des urgences sanitaires et sociales) établie par le ministère en charge de la santé.
- Sous la présidence du P<sup>r</sup> Philippe RUSZNIEWSKI et la vice-présidence du P<sup>r</sup> Marc DELPECH, la sous-commission *Recherche et universités* de la CME a commencé de se réunir. Ses trois dossiers prioritaires sont :
  - la connaissance et la mise en application à l'AP-HP des règlements concernant les recherches cliniques menées en collaboration avec les firmes pharmaceutiques, avec notamment l'interdiction des « caisses noires » devenues totalement illicites ;
  - la mise en place des huit nouveaux départements hospitalo-universitaires (DHU), avec la question de préserver l'attrait et la reconnaissance institutionnelle des travaux de recherche menés en dehors des 16 DHU existant ;
  - les relations de la CME et de la DRCD (direction de la recherche clinique et du développement) de l'AP-HP.
- L'avenir de l'hôpital Joffre (Draveil) a fait l'objet d'échanges entre le président de la CME, les syndicats de personnels et les gériatres du GH Henri Mondor. Il est souhaitable que, lors d'une prochaine réunion, la CME prononce un avis sur l'opportunité de fermer cette structure.
- Le président et 22 élus de la CME (en date du 29 janvier) ont signé la motion intitulée : [Financement des hôpitaux publics : changer de logiciel](#), qui propose d'ouvrir une réflexion sur le budget des hôpitaux publics en général et sur l'organisation de l'AP-HP en particulier.

### **Ordre du jour de la CME du 12 février 2013**

**Informations communiquées par le président (P<sup>r</sup> Loïc CAPRON) et le vice-président (D<sup>r</sup> Georges SEBBANE) de la CME**

La CME sera informée sur les actualités des deux prochaines semaines.

**Propositions pour le futur Hôtel-Dieu : projet de soins (P<sup>r</sup> Jean-Yves FAGON) ; projet universitaire de santé publique (P<sup>r</sup> Pierre LOMBRIL)**

Depuis fin septembre et fin octobre 2012, les deux préfigurateurs que la directrice générale et le président de la CME ont désignés pour le projet Hôtel-Dieu n'ont pas ménagé leur peine ; ce sont le P<sup>r</sup> FAGON pour le volet de soins et le P<sup>r</sup> LOMBRIL pour le volet universitaire de santé publique. **Chacun** présentera sa conception et ses propositions en **dix minutes**.

- Pour les soins, il s'agit de constituer une « cité universitaire de santé » proposant des activités exclusivement ambulatoires (consultations de médecine générale et d'autres spécialités, endoscopies sans anesthésie, imagerie, centre de prélèvements), sans hôpital de jour ; le tout centré sur le parcours de soins, la prévention, les relations ville-hôpital, avec triple ambition hospitalo-universitaire (soins, enseignement, recherche).
- Le volet universitaire de santé publique vise au regroupement à l'Hôtel-Dieu d'une masse critique de recherche en épidémiologie, incluant la santé au travail, la médecine générale et la médecine légale, avec des ouvertures aux sciences humaines et sociales, aux sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion.

Cette préfiguration fait l'objet d'une concertation qui permettra le passage aux projets proprement dits. Les principales questions à aborder seront alors :

- la viabilité budgétaire de l'ensemble, tant pour la mise en place que pour l'exploitation,

- l'adhésion des partenaires clés que seront les universités, les spécialistes universitaires et libéraux de médecine générale, les équipes universitaires de santé publique,
- la gouvernance du nouvel Hôtel-Dieu qui peut s'envisager au sein ou en dehors du GH *hôpitaux universitaires Paris-Centre*.

#### **Modalités de financement pour l'acquisition d'équipements lourds (M<sup>me</sup> Carine CHEVRIER)**

La location est une solution de financement qui peut se substituer à l'achat pour aider au renouvellement et à la mise à niveau de certains équipements lourds de l'AP-HP : imagerie par résonance magnétique, appareils d'hémodialyse chronique, gros automates de biologie ; et peut-être aussi endoscopes. En coopération avec la sous-commission *Finances* de la CME, M<sup>me</sup> CHEVRIER, directrice des finances, des investissements et du patrimoine, présentera en **dix minutes** les modalités qui peuvent être adoptées pour ces acquisitions d'un nouveau genre.

#### **Réflexion du groupe de travail sur l'accueil des patients étrangers payant (D<sup>r</sup> Anne GERVAIS)**

Le D<sup>r</sup> GERVAIS a dirigé le groupe de travail que la CME a chargé d'examiner cette question liée au contrat que l'AP-HP a signé l'été dernier avec une compagnie d'assurances moyen-orientale (*Globeméd*), avec de multiples implications, notamment financières, juridiques, éthiques et microbiologiques. M<sup>me</sup> Zorah DJENADI (direction des affaires internationales) et le D<sup>r</sup> GERVAIS disposeront d'un total de **dix minutes** pour alimenter les échanges que la CME doit avoir sur le sujet.

#### **Activité d'obstétrique à l'AP-HP (P<sup>r</sup> Michel FOURNIER)**

La DMA a présenté une synthèse de cette activité devant le conseil de surveillance du 14 décembre. L'obstétrique est un domaine hautement concurrentiel avec un fort potentiel de recettes pour l'AP-HP. De nouveaux bâtiments y sont voués à Bicêtre et à Cochin-Port-Royal ; la maternité de Saint-Antoine a été regroupée avec celle de Trousseau ; celle de Necker a accueilli celle de l'école de puériculture ; etc. Le P<sup>r</sup> FOURNIER résumera en **dix minutes** les grands enjeux de nos maternités : leur spécialisation en types II (N=4 pour IIa et 2 pour IIb) et III (N=7) ; les particularités de leur offre entre Paris intra et extra muros.

#### **Rapport d'activité 2012 de la sous-commission Vie hospitalière (D<sup>rs</sup> Patrick DASSIER et Nicolas DANTCHEV)**

Le président et le vice-président de notre sous-commission *Vie hospitalière* présenteront leur activité 2012 en **dix minutes**. Leur tâche la plus prenante a été le traitement des cas individuels, avec nécessité de mieux organiser le traitement des dossiers qui sont soumis à la CME.

#### **Repos de sécurité pour les DES après les gardes (Jean-Yves ARTIGOU et Bruno CARBONNE)**

La ministre en charge de la santé a demandé la mise en application intégrale du repos de sécurité pour les internes à compter du 1<sup>er</sup> février. Le groupe CME des internes, en coopération avec la commission centrale d'organisation de la permanence des soins (CCOPS), va présenter en **cinq minutes** les résultats complémentaires d'une enquête portant sur la quasi-totalité des services de l'AP-HP. Nous restons loin de la perfection souhaitée par le ministère. Les solutions à envisager très rapidement, en concertation avec les responsables des DES, sont (1) d'augmenter le nombre des internes dans les services défaillants (choix pour le mois de mai prochain...), (2) d'examiner très soigneusement si toutes les gardes de DES sont indispensables et si certaines ne peuvent pas être mutualisées.

#### **Résultats de l'audit sur la facturation des chambres individuelles (M. Michel BILIS)**

L'AP-HP a réalisé un audit interne sur ce régime particulier mis en place durant le dernier trimestre 2011, consistant à faire payer un supplément de forfait hospitalier aux patients qui demandent à bénéficier d'une chambre individuelle. La recette annuelle attendue en 2012 était de 5 M€, mais la recette effective n'a été que de 0,8 M€ au cours du premier quadrimestre. M. BILIS, directeur de l'audit, présentera en **dix minutes** les raisons de cette division par deux du bénéfice attendu. Ce sera pour la CME l'occasion d'interroger la direction générale sur l'affectation exacte de ces recettes complémentaires : intéressement des services, mais limité à ceux qui peuvent offrir cette commodité à leurs patients ; contribution à la diminution de notre dette globale.

#### **Sujets pour les futures réunions de la CME**

- Réunion du 12 mars 2013
  - Seize projets prioritaires du plan stratégique 2010-2014 : bilan 2012 et perspectives 2013 (M<sup>mes</sup> Sibyle VEIL et Bénédicte ISABEY) ;
  - Gestion des événements indésirables graves (D<sup>r</sup> Marie-Laure PIBAROT, P<sup>r</sup> Christian RICHARD) ;
  - Projet d'informatisation de la gestion du temps de travail du personnel médical (M. Jérôme HUBIN, M<sup>me</sup> Julia SAUTEREY) ;
  - Synthèse sur la chirurgie orthopédique (D<sup>r</sup> Sophie COHEN) ;
  - Avis sur l'avenir de l'hôpital Joffre (Draveil).
- Réunion du 9 avril 2013
  - Point d'étape sur le plan cancer de l'AP-HP (P<sup>r</sup> Jean-Claude PETIT et D<sup>r</sup> Nathalie RHEIMS) ;
  - Mesures visant à favoriser le recrutement et le maintien des anesthésistes réanimateurs à l'AP-HP : propositions de la cellule de réflexion réunie par la CME (M. Jérôme HUBIN et P<sup>r</sup> François RICHARD).

- Sans date fixée

- Mesures pour accroître la fidélité des personnels soignants (MM. Jérôme HUBIN et Christian POIMBCEUF) ;
- Transplantation hépatique à l'AP-HP (P<sup>rs</sup> Noël GARABEDIAN et Michel FOURNIER) ;
- Transplantation cardiaque à l'AP-HP (P<sup>rs</sup> Jean-Noël FABIANI et Gérard CHERON) ;
- Fédération AP-HP du polyhandicap (P<sup>r</sup> Thierry BILLETTE DE VILLEMEUR, D<sup>r</sup> Andoni URTIZBEREA) ;
- Programme de certification des laboratoires ;
- Projet ophtalmologique de l'AP-HP ;
- Point sur le projet de l'hôpital Trousseau.

Le prochain bureau de la CME se réunira le **27 février**.

Loïc CAPRON et Georges SEBBANE, le 4 février 2013

**Présents bureau de la CME** : P<sup>r</sup> Catherine BOILEAU, P<sup>r</sup> Loïc CAPRON, P<sup>r</sup> Jean-Claude CAREL, P<sup>r</sup> Pierre CARLI, P<sup>r</sup> Stanislas CHAUSSADE, D<sup>r</sup> Rémy COUDERC, D<sup>r</sup> Nicolas DANTCHEV, D<sup>r</sup> Patrick DASSIER, P<sup>r</sup> Marc DELPECH, P<sup>r</sup> Noël GARABEDIAN, D<sup>r</sup> Anne GERVAIS, P<sup>r</sup> Philippe GRENIER, D<sup>r</sup> Olivier HENRY, P<sup>r</sup> Paul LEGMANN, P<sup>r</sup> Jean MANTZ, P<sup>r</sup> Christian RICHARD, P<sup>r</sup> Philippe RUSZNIEWSKI, P<sup>r</sup> Guy SEBAG, D<sup>r</sup> Georges SEBBANE, P<sup>r</sup> Michel ZERAH

**Présents DMA (direction médico-administrative)** : P<sup>r</sup> Michel FOURNIER, M. Jérôme HUBIN, M<sup>me</sup> Isabelle PLANTEC, M<sup>me</sup> Sophie TERQUEM

**Invités** : P<sup>r</sup> Jean-Yves ARTIGOU, M. Michel BILIS, M<sup>me</sup> Carine CHEVRIER, P<sup>r</sup> Jean-Yves FAGON, P<sup>r</sup> Pierre LOMBRAIL, M<sup>me</sup> Catherine RAVIER